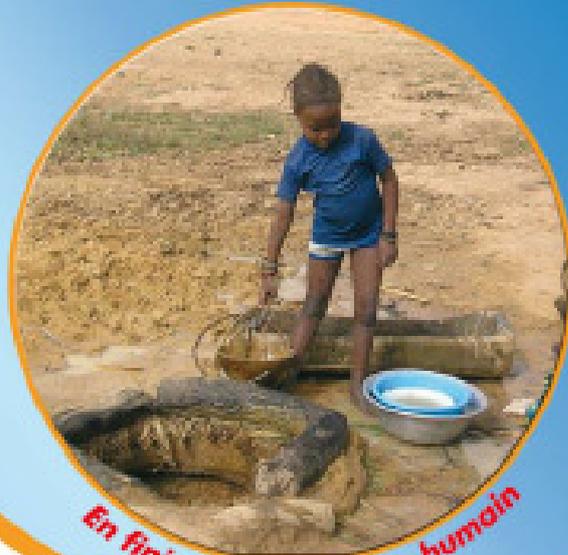


A l'Eau le Burkina Faso !

A l'Eau l'Afrique, A l'Eau le Monde !

Labellisé



En finir avec ce drame humain

Forum national de l'eau et de l'assainissement du Burkina Faso

Du 13 au 15 décembre 2011 - Ouagadougou

Organisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Appel à contributions

Pour tous renseignements, veuillez contacter le secrétariat technique du forum au 50 37 48 71 à 78 70 09 99 70/ 71 22 43 82/ 70 60 61 94 ou par mail sec.techniqueforum@yahoo.fr

Sommaire

I.	Le contexte	3
II.	Les contributions	4
1.	Communications pour les conférences-débats.....	4
2.	Foire/Exposition	4
3.	Evénements artistiques	5
III.	Les thèmes du forum national de l'eau et de l'assainissement	5
IV.	Annexes	11

I. Le contexte

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique organise **du 13 au 15 décembre 2011 à Ouagadougou**, un **FORUM NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT** en vue de préparer la participation du Burkina Faso au **6^{ème} Forum mondial de l'eau** qui se tiendra **du 12 au 17 Mars 2012 Marseille** en France.

Le forum national de l'eau et de l'assainissement a pour principal ambition d'initier un espace de mobilisation et d'expression citoyenne, populaire autour des enjeux de l'eau et de l'assainissement.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) Etablir un bilan partagé du secteur consistant en une synthèse des enjeux et contraintes, (ii) Identifier des solutions concrètes et innovantes, basées sur l'expérience (solutions existantes) ou sur l'expertise (solutions innovantes à développer) pour progresser. Les solutions ou mesures concrètes devront prendre en compte les dimensions politique, juridique, financière, opérationnelle (iii) Formuler les messages-clés et élaborer la stratégie de participation du Burkina Faso au Forum Mondial de l'Eau de 2012.

Le forum national de l'eau et de l'assainissement s'articulera autour de **conférences-débats** (sessions plénière et thématiques) **et de manifestations publiques (scène artistique et une foire d'exposition où seront exposées des initiatives et des projets exemplaires).**

Le forum national de l'eau et de l'assainissement réunira environ 300 **participants** provenant des structures étatiques (autorités gouvernementales, autorités parlementaires, services techniques centraux et déconcentrés), des collectivités locales, du secteur privé, de la société civile, des Agences de l'Eau, des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de l'eau et l'assainissement, des usagers des services d'eau et d'assainissement, etc.

II. Les contributions

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique lance un appel à contributions ouvert au grand public (professionnels ou non) pour proposer des contenus à partager dans le cadre du forum national de l'eau et de l'assainissement.

Trois modalités sont envisagées :

1. Proposition d'une Communication pour les conférences-débats
2. Inscription à la Foire/Exposition
3. Inscription pour la participation aux événements artistiques

Les différentes propositions devront permettre de contribuer aux thèmes retenus pour le forum national de l'eau et de l'assainissement.

1. Communications pour les conférences-débats

Les communications présentées serviront de point de départ pour les discussions lors du forum, permettant aux participants de prendre connaissance des expériences, de tirer des enseignements et des propositions concrètes ou solutions.

La communication doit être soumise en deux formats obligatoires :

- Un format Word en 4 pages maximum
- Un format « diapositives PowerPoint » en 15 diapos à présenter en 20 min maximum

Langue, soumission, délai et processus de sélection

Les communications doivent être soumises en français. Elles doivent correspondre aux formats décrits ci-dessous.

Les textes entiers sont à envoyer **au format Word** (voir formulaire en annexe) **en pièce jointe par email** au Secrétariat du forum (*sec.techniqueforum@yahoo.fr*) ou déposer en version papier au secrétariat de la Direction Générale de Ressources en Eau ou de la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta ou de l'Office National de l'Eau et de Assainissement ou aux guichets de l'ONEA ou aux Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Hydraulique ou à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ou dans les agences de l'eau au plus tard le **20 Novembre 2011 à 17h**. Une fois le document reçu, une commission de sélection examinera la communication et décidera si elle cadre avec le forum. Si les experts décident de l'accepter pour le forum, l'auteur pourra être éventuellement sollicité pour faire quelques modifications. Dans tous les cas, après l'approbation des experts, l'auteur sera sollicité pour soumettre la communication au format PowerPoint.

2. Foire/Exposition

La foire vise à offrir l'opportunité aux structures professionnelles diverses (institution publique, ONG, Association, entreprise privée, Instituts de recherche, PTF, etc.) de mettre en lumière les expériences et propositions en lien avec les thèmes du forum national de l'eau et de l'assainissement.

40 stands de 9 m² seront installés sur le site du forum. La participation à la Foire/Exposition fera l'objet d'une inscription préalable (voir formulaire en annexe) qui servira de base pour la sélection. Seuls les candidats retenus seront invités à exposer. Les formulaires d'inscription devront être

envoyés **en pièce jointe par email** au Secrétariat du forum (*sec.techniqueforum@yahoo.fr*) ou déposer en version papier au secrétariat de la Direction Générale de Ressources en Eau ou de la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta ou de l'Office National de l'Eau et de Assainissement ou aux guichets de l'ONEA ou aux Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Hydraulique ou à l'Union International pour la Conservation de la Nature ou dans les agences de l'eau au plus tard le **20 Novembre 2011 à 17h**. Une fois l'inscription reçue, le Comité de sélection examinera et décidera si elle cadre avec le forum. Si les experts décident de l'accepter pour le forum, l'auteur sera informé pour préparer sa participation. Les candidats retenus pour la Foire/Exposition, s'acquitteront des coûts de location du stand estimés à 75 000 FCFA par jour. Ces coûts recouvrent essentiellement le matériel de confection des stands, le mobilier (une table et deux chaises) et la consommation d'électricité estimée pour l'opération.

3. Evénements artistiques

Les manifestations artistiques visent à offrir l'opportunité aux professionnels (individuel ou collectif) des activités artistiques ou culturelles (musique, danse, théâtre, comédie, cinéma, arts plastiques, poésie, etc.) de proposer des contenus à partager avec le grand public en lien avec les thèmes du forum national de l'eau et de l'assainissement.

La participation aux événements artistiques fera l'objet d'une inscription préalable (voir formulaire en annexe) qui servira de base pour la sélection. Seuls les candidats retenus seront invités à participer. Il est à noter que les candidats retenus ne bénéficieront pas de cachet pour leurs prestations, c'est une façon de contribution au forum. Les formulaires d'inscription devront être envoyés **en pièce jointe par email** au Secrétariat du forum (*sec.techniqueforum@yahoo.fr*) ou déposer en version papier au secrétariat de la Direction Générale de Ressources en Eau ou de la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta ou de l'Office National de l'Eau et de Assainissement ou aux guichets de l'ONEA ou aux Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Hydraulique ou à l'Union International pour la Conservation de la Nature ou dans les agences de l'eau au plus tard le **20 Novembre 2011 à 17h**. Une fois l'inscription reçue, le Comité de sélection examinera et décidera si elle cadre avec le forum. Si les experts décident de l'accepter pour le forum, l'auteur sera informé pour préparer sa participation.

III. Les thèmes du forum national de l'eau et de l'assainissement

Les thèmes et les questions ont été identifiés de façon à permettre de :

1. assurer une participation active et un apport spécifique/concret de chacun des collèges d'acteurs invités au forum (surtout pas une simple présence)
2. faire prendre conscience à tous du caractère multisectoriel de l'eau (voir global et au-delà de l'eau potable)
3. limiter le nombre de questions pour enrichir/approfondir la réflexion sur chaque question retenue
4. travailler sur les questions importantes mais qu'on n'a encore jamais eu l'occasion de traiter pour faire une vraie valeur ajoutée

Thème 1 : Améliorer la gestion de l'information et la connaissance sur l'eau au Burkina

Responsables pressentis pour les sessions : DGRE (DEIE, SSE), SP-PAGIRE, DGAEUE (DDTOA)

Panel concerné : SP-PAGIRE, DGRE (DEIE, SSE)-, DGAEUE, DHPES/Ministère de la Santé, 2iE, INSD, ONEA, CNRST, DGACV, musée de l'eau etc.

Lien avec GT2, GT4 et GT5 du CaPa

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°7

Liens avec processus FME : priorités n°1, 2, 3

Questions proposées :

- a. Quel état des lieux du SNIEAU et quels besoins d'amélioration ?
- b. Quel système d'information (informations et dispositif) pour assurer efficacement la gestion intégrée des ressources en eau (Suivi des actions, des effets et impacts des services, usages, ressources en eau et écosystèmes) ?
 - Quelle est la méthodologie en vigueur pour le recensement périodique des points d'eau modernes pour l'AEP des populations rurales et semi-urbaines ?
 - Quel bilan peut-on faire de l'applicatif SIG-OMD mis en place pour le calcul des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural et problématique des points d'eau institutionnels ?
 - Pourquoi établir une situation de référence sur l'assainissement familial, comment valoriser les résultats et comment les mettre à jour ?
 - Quelle cohérence entre les différentes définitions de l'accès amélioré à l'eau ou à l'assainissement : définitions du Joint Monitoring Programme ; définitions retenues dans le cadre du PN-AEPA ; définitions utilisées lors des enquêtes ménages de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, notamment lors des dernières enquêtes ménages effectuées en 2006 ?
 - Quelles sont les normes et indicateurs AEPA en vigueur au Burkina Faso ?
 - Quelle cohérence entre la méthodologie mise en place dans le cadre de l'initiative CSO-GLAAS placée sous l'égide de l'AMCOW et l'état des lieux du secteur AEPA fait par la DGRE ?
 - Comment expliquer la non-cohérence entre 1) les taux d'accès calculés par le Joint Monitoring Programme (JMP) ; 2) les indicateurs de suivi publiés dans les rapports du PN-AEPA par la DGRE et ONEA) et 3) les résultats de

recensement national INSD (inventaire national des ouvrages hydrauliques, enquêtes ménages de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie) ?

- Quels chiffres retenir pour l'inventaire national des barrages ?
- c. Quel est l'état des lieux de la gestion des savoirs et connaissances (innovations, résultats de recherche, savoir-faire, etc.) du secteur de l'eau et de l'assainissement au Burkina et quels sont les besoins d'améliorations ?

Thème 2 : Améliorer le développement et la gestion des services AEPA

Responsables pressentis pour les sessions : DAEP/DGRE, DGAEUE, DEX/ONEA,

Panel concerné : DAEP/DGRE, DGAEUE, DEX/ONEA, CEMEAU/ONEA, DGCT/MATD, CONAD, Collectivités, MENA, ZIE, HydroConseil, Fasohydro, PPI, SAWES, pS-Eau, AMBF, Eau Vive, Wateraid ONGs et Associations, Prestataires privés du secteur etc.

Lien avec GT2 et GT3 du CaPa

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°1

Liens avec processus FME : priorités n°1, 2, 4, 8

Questions proposées :

- a. Comment assurer efficacement la gestion communale des services d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain ?
- b. Quel est le rôle des petits entrepreneurs privés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et comment renforcer ces acteurs ?
- c. Quelles solutions pour le développement de services adéquats d'eau et d'assainissement en milieu semi-urbain (zones d'habitation informelle des grandes villes, petites et moyennes villes) ?
- d. Comment assurer l'entretien et la maintenance des latrines en milieu scolaire et dans les centres de santé ?
- e. Comment améliorer la gestion des AEPS (fonctionnalité, tarification, suivi technique et financier) ?
- f. Quelles sont les compétences nécessaires au niveau local pour la gestion des services d'AEPA et comment former les acteurs concernés ?
- g. Comment coordonner l'hydraulique rurale et l'électrification rurale pour réduire les coûts des services d'eau (AEP et AEPS) ?
- h. Comment assurer durablement l'assainissement familial dans un contexte de démographie croissante ou peut-on et comment assurer indéfiniment l'assainissement des ménages par la subvention des équipements privés ?

- i. Comment organiser/assurer le suivi et le contrôle de la qualité de l'eau de consommation en milieu rural (AEPS et PMH)?
- j. Comment s'assurer que les investissements en matière d'eau et d'assainissement améliorent effectivement l'hygiène et la santé ?
- k. Quels types de personnel pour les collectivités pour assurer le développement et la gestion du service public d'eau, d'assainissement et promotion de l'Hygiène

Thème 3 : Améliorer les financements en faveur de l'AEPA

Responsables pressentis pour les sessions : DGRE, DGAEUE, SP/PAGIRE, ONEA.

Panel concernés : DGRE, DGAEUE, ONEA, DANIDA, AFD, GIZ/KfW, ASDI, UE, JICA, WorldBank, pS-Eau, FPDCT/MATD, AMBF, collectivités, PEA/WB, GWI, Plan Burkina etc.

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°1, 5 et 9

Liens avec processus FME : priorités n°14

Questions proposées :

- a. Quelles stratégies de mobilisation des ressources financières pour assurer le fonctionnement des structures en charge de la gestion des ressources en eau ; assurer la connaissance et le suivi régulier des ressources ; mettre en œuvre les programmes et d'investissements dans le secteur ?
- b. Comment améliorer les performances des investissements publics dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ?
- c. Comment sensibiliser l'ensemble des décideurs politiques et des partenaires financiers pour améliorer le financement de l'eau et de l'assainissement ?
- d. Comment le Burkina peut-il tirer profit des opportunités de financement liées aux changements climatiques ?
- e. Quelles solutions de financement innovant pour l'eau et l'assainissement ?
- f. Comment une commune peut-elle mobiliser des financements durables pour la mise en œuvre de son PCD-AEPA ?

Thème 4 : Améliorer la sécurité alimentaire grâce à l'eau

Responsables pressentis pour les sessions : DGPV, DGPER, DGFOMER, SONAGESS, FAO

Panel : SG-MAH, DGRE, SP-PAGIRE, DADI/MAH, DGPV, DGPER, DGFOMER, SONAGESS, FAO, OCADES, Catholic Relief Services, MOB, AMVS, Agences de l'Eau etc.

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : aucun

Liens avec processus FME : priorités n°7

Questions proposées :

- a. Quelles solutions d'usage optimal de l'eau à promouvoir/mettre à l'échelle pour améliorer la sécurité alimentaire (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire, etc.) et comment ?
- b. Comment mieux valoriser les ouvrages communautaires d'AEP pour des usages productifs lorsque les conditions hydrogéologiques s'y prêtent (kiosques à eau, cultures maraichères par les groupements de femmes, abreuvement des animaux, etc.) ?
- c. Quelles définitions pour les deux termes aménagement hydro-agricole et irrigation, quelle expression doit-on utiliser, quelle est la différence entre les deux termes ?
- d. Quelles méthodes suivre pour déterminer le potentiel irrigable et/ou aménageable du pays ? On devrait notamment examiner les approches suivantes :
 - Approche d'évaluation selon la quantité d'eau mobilisable. Cette méthode considère la quantité d'eau mobilisable et les besoins en eau des cultures, et elle aboutit à un potentiel qui ne tient pas compte de la nature des sols, ni de la topographie des sols, ni de leur éloignement par rapport au point d'eau
 - Approche d'évaluation selon les sols qui intègre entre autres la pédologie, la topographie et l'éloignement des terres. Cette méthode combine les trois facteurs pour déterminer le potentiel aménageable et/ou exploitable d'un pays. Mais elle exclut par exemple les terres "pédologiquement" aptes aux cultures mais trop éloignées de la source d'eau. De même les terres dont la pédologie est médiocre et inapte à certaines cultures sont exclues. Les hautes terres sont souvent exclues du fait de la dépense énorme d'énergie pour apporter l'eau aux cultures.

Ces deux méthodes conduisent à des résultats fondamentalement différents. Existe-t-il des normes internationales ? Comment les adapter au Burkina et quels critères adopter ? Quel est enfin le potentiel aménageable et /ou irrigable du Burkina.

Thème 5 : Améliorer la mobilisation/gestion/protection des ressources en eau, équilibrer les usages et la protection de l'environnement

Responsables pressentis pour la session : SP-PAGIRE, DMRE

Panel : SP-PAGIRE, DMRE, DLSO, DEIE, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Agences de bassins, Ministère de l'environnement, IWMI, UCRE, Agences de l'Eau, ABN, ABV, CONEDD, PAGEV, GWI, Naturama etc.

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°9

Liens avec processus FME : priorités n°4, 6, 9, 10, 11, 12, 15

Questions proposées :

- a. Comment prendre en compte les changements climatiques dans la gestion des ressources en eau ?
- b. Comment prévenir/maîtriser les inondations récurrentes dans plusieurs localités et valoriser ces ressources en eau ?
- c. Comment impliquer et responsabiliser les acteurs locaux dans l'atténuation des risques liés aux inondations et à leurs impacts
- d. Quel est l'état de la coordination et de l'équilibre des différents usages de l'eau et quelles perspectives d'amélioration au sein des agences de l'Eau ?
- e. Comment assurer la protection des écosystèmes et des ressources hydriques à l'ouest, dans les zones cotonnières et dans les zones aurifères au sein des agences de l'eau ?
- f. Comment réduire la pollution des ressources en eau, notamment les eaux de surface (cours d'eau et plans d'eau) ?
- g. Quelles définitions des termes : barrages, retenues d'eau, lacs, lacs colinéaires, boulis, etc.
- h. Quels critères retenir pour la classification des barrages au Burkina Faso : hauteur de la digue, capacité de stockage, coût de réalisation etc.
- i. Existe-t-il une classification internationale (CIGB), nationale des barrages ? Y a-t-il un consensus sur les normes à adopter ?
- j. Quelles solutions techniques envisager pour sauver les nombreux barrages dans le bassin du Nakanbé et qui ont plus de 50 ans d'existence ?
- k. Quelles préconisations concrètes peuvent être faites pour maîtriser la question de l'ensablement et de la protection des berges des barrages ?
- l. Comment intégrer avec efficacité et efficience les techniques de transport de l'eau (transports intra et interbassins) vers les autres usages, en accompagnement de la construction de grands ouvrages de mobilisation des ressources en eau ?
- m. Dans le contexte du Burkina (variabilité des précipitation accrues, évaporation, topographie) quelles techniques innovantes et pertinentes pour la mobilisation des ressources en eau et de stockage (barrages souterrains/ « barrages de sable », autres) ?
- n. Comment l'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'environnement peuvent être intégrées dans les actions du PN-AEPA et du PAGIRE ?

Thème 6 : Améliorer l'environnement juridique et institutionnel et préparer les générations futures à une meilleure gestion des enjeux du secteur

Responsables pressentis pour les sessions : DLSO, DGRE, SP/PAGIRE, AEN

Panel : DLSO, DGRE, SP/PAGIRE, CNEAU, AB Volta, AB Niger, Agences de bassins, UICN, PAGEV, CONED, Ministère de la jeunesse et de l'emploi, Parlement des enfants du Burkina Faso, UNICEF, etc.

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°2, 3, 6 et 8

Liens avec processus FME : priorités n°1, 5, 13, 15

Questions proposées :

- a. Comment garantir le droit à l'eau pour tous au Burkina ?
- b. Quel est l'état de l'application de la réglementation en matière d'eau au Burkina ?
- c. Quelles conditions/réformes juridiques et institutionnelles supplémentaires pour assurer un approvisionnement en eau et un assainissement, ainsi qu'une gestion des ressources hydriques responsables, participatives, efficaces et durables au niveau national ?
- d. Quels sont les engagements pris par l'Etat burkinabè au niveau international en matière d'eau et d'assainissement et quel est l'état de leur mise en œuvre ?
- e. Quels bilan et perspectives de contribution du Burkina à la gestion de bassins transfrontaliers ?
- f. Comment renforcer la collaboration entre la société civile organisée et l'Etat en faveur de l'efficacité des investissements dans le secteur ?
- o. Comment assurer de façon efficace la prise en compte de la politique de l'eau dans les politiques, stratégies et plans sectoriels : synergie à développer et rôle des cadres de concertation et de coordination (CNEau, CTE, etc.) ?
- p. Comment préparer la jeunesse (enfants et jeunes) à mieux appréhender et gérer les problématiques de l'eau et de l'assainissement ? Quelles améliorations de l'éducation (formelle et non formelle) ?

IV. Annexes

Annexe1 : **Formulaire de contribution pour les conférences-débats**

Annexe2 : **Formulaire d'inscription pour la Foire/Exposition**

Annexe3 : **Formulaire d'inscription pour les événements artistiques**

Forum National de l'Eau et de l'Assainissement au Burkina Faso du 13 au 15 décembre 2011	
Thème:	
Titre	
Auteurs (noms; veuillez indiquer le poste, l'institution, l'adresse email, le numéro de téléphone de l'auteur principal)	
Introduction	
Description de la problématique et des enjeux	
Principales propositions (solutions)	
Mesures pour mettre en œuvre les solutions	
Références bibliographiques	
Coordonnées pour la Communication	
Nom de l'auteur principal:	Nom du deuxième auteur:
Email:	Email:

Annexe 1 : Formulaire de contribution pour les conférences-débats

Annexe 2 : Formulaire d'inscription pour la Foire/Exposition

Forum National de l'Eau et de l'Assainissement au Burkina Faso du 13 au 15 décembre 2011
Candidat (<i>noms; veuillez indiquer le poste, l'institution, l'adresse email, le numéro de téléphone de l'auteur principal</i>)
Objet de l'exposition (<i>Décrire ce que vous souhaitez présenter pour la foire/exposition</i>)
Nombre de stands sollicités :

Annexe 3 : Formulaire d'inscription pour les événements artistiques

Forum National de l'Eau et de l'Assainissement au Burkina Faso du 13 au 15 décembre 2011

Candidat (*noms; veuillez indiquer le poste, l'institution, le pays, l'adresse email, le numéro de téléphone de l'auteur principal*)

Objet de la contribution (*Décrire ce que vous souhaitez présenter comme produit artistique ou culturel en précisant la forme, la durée et si possible les occasions auxquelles vous avez déjà testé votre produit*).